

MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 05/10/2026

Séance du 17 septembre 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 septembre 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Étaient présents : M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION (jusqu'à la question n°50 incluse), M. Bruno CAIRE, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Franck DEFASNE, Mme Marie-Line EGRON, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCO, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Eléonore METZGER, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Didier GENDRAUD

Étaient absents : Mme Estelle CAMARA, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN

Procurations de vote : Mme Estelle CAMARA à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Serge COUËSMES à M. Didier GENDRAUD (à compter de la question n°30) M. Pierre-Charles HENRY à Mme Flora SIMONIN, Mme Frédérique THOMAS MAURIN à Mme Anne-Rachel SCHERTZ

OBJET : 44 - Casino de Besançon - Contrat de Concession de Service Public Société Touristique et Thermale de la Mouillère - Rapport annuel 2025

Délibération n° 008406

Casino de Besançon - Contrat de Concession de Service Public Société Touristique et Thermale de la Mouillère - Rapport annuel 2025

Rapporteur : Mme Christine WERTHE, Adjointe

	Date	Avis
Commission Consultative des Services Publics Locaux	02/09/2026	Favorable unanime
Commission de contrôle financier	07/09/2026	Favorable unanime
Commission n°1	08/09/2026	Prendre acte

Résumé :

La Ville de Besançon a confié la gestion et l'exploitation du Casino de Besançon à la Société Touristique et Thermale de la Mouillère, via un contrat de concession de service public.
En respect des dispositions légales, le concessionnaire soumet au Conseil Municipal le compte rendu de ses activités au titre de l'année écoulée (2025).
Le Casino a connu un bon niveau d'activité en 2025, sa santé financière est saine et il n'y a pas d'élément à signaler susceptible de remettre en cause la continuité du contrat.

I. Les principales caractéristiques du contrat

Objet : La Collectivité confie au concessionnaire l'exploitation du Casino dans son ensemble (salles de jeux, restaurant, bar, spectacles) ainsi que l'entretien, la maintenance et le renouvellement des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation des activités.

Durée : 6 ans à partir du 19 novembre 2021 (autorisation des jeux) – Echéance le 18 novembre 2027.

Caractéristiques générales du contrat : Le contrat de concession (CSP) est composé, conformément à la loi du 15 juin 1907 et l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les Casinos, d'un cahier des charges d'exploitation et d'un bail d'occupation des lieux, propriétés de la Ville de Besançon.

Le concessionnaire exploite les activités à ses frais et risques.

Le concessionnaire doit disposer d'une autorisation des jeux en vigueur et fait sienne l'obtention de ladite autorisation. L'autorisation en cours est délivrée jusqu'au 18 novembre 2027, date de fin du contrat de CSP.

Le concessionnaire s'engage à mettre en œuvre un programme de protection des joueurs (prévenance à l'abus des jeux et la dépendance).

Principales obligations du concessionnaire :

- Jeux d'argent et de hasard : le concessionnaire exploite les salles de jeux sous réserve de l'autorisation ministérielle accordée ; il met en place une politique du jeu « responsable »,
- Restauration : le concessionnaire est tenu d'exploiter une activité de restauration permanente, ouverte aux joueurs et aux non-joueurs ;
- Animations : le concessionnaire s'engage à proposer 100 évènements par an (spectacles, théâtre, expositions, conférences, soirée à thème...) ;
- Contribution au développement culturel du concédant : le concessionnaire apporte son soutien financier à un programme d'actions culturelles défini avec la Collectivité ; le montant annuel de ce soutien financier est fixé à 300 000 euros la 1^{ère} année, sans clauses conditionnelles, et indexé pour les années suivantes.
- Bail : le concessionnaire verse à la Ville de Besançon une redevance (part fixe 300 000 € et part variable 50 k€ si le Produit Brut des Jeux > 14M€) pour l'occupation de locaux, redevances indexées annuellement.
- Le concessionnaire verse une taxe sur le produit brut des jeux (taux de prélèvement 15 %)

- Travaux et entretien : le concessionnaire assure à ses frais le nettoyage et l'entretien courant du Casino, la Ville de Besançon propriétaire s'engageant à assumer les grosses réparations.

Concessionnaire : La Société Touristique et Thermale de la Mouillère (STTM), SAS au capital de 612 000 €, est dédiée au contrat de CSP. Elle a son siège social à Besançon. Elle est détenue à 100% par la SASU JOAGROUPE FINANCES, elle-même filiale de la société JOAGROUPE HOLDING.

La STTM est représentée par son Président, Monsieur Laurent JOURDAIN, et par sa Directrice Générale, Madame Edith IDRISS.

Il n'y a pas eu d'avenant au contrat en 2025.

II. Analyse de la qualité du service

A/ La fréquentation

Le Casino de Besançon occupe la place de premier casino de Franche-Comté mais reste devancé par le Casino de Santenay à l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté. Toutefois sa part de marché relative augmente légèrement pour se situer autour de 22,5 % (devant Luxeuil, Lons le Saunier, Salins les Bains opérateur privé et Saint Laurent en Grandvaux). Sauf Salins, les autres casinos font également partie du Groupe JOA.

La fréquentation du casino de Besançon a été la suivante en 2025 :

fréquentation sur la durée du contrat	2025	2024	2023	2022
machines à sous	171 658	173 181	171 921	156 796
jeux de table	15 922	14 594	13 916	11 683
restaurant	27 775	25 534	25 569	23 925

Le Casino voit la fréquentation des machines à sous très légèrement diminuer (-0.9%). A l'inverse, la fréquentation des jeux de table et celle de la restauration augmentent chacune de + 9%.

La baisse de fréquentation s'explique entre autres par les difficultés d'accès et surtout de stationnement gratuit et sécurisé de proximité. La direction du Casino a évoqué ce sujet à plusieurs reprises avec la Ville de Besançon.

Tous les secteurs d'activité ont vu leur chiffre d'affaires progresser (entre 2,8 et 8,5 %), et le Produit Brut des Jeux, principale recette du casino, dépasse en 2025 le seuil de 15 M€, ce qui est un marqueur de bonne activité. Le Groupe JOA poursuit ses investissements sur le renouvellement des machines à sous innovantes et l'acquisition d'une nouvelle roulette mi-2025 qui a permis de relancer la dynamique de ce jeu.

La progression de l'activité de restauration se poursuit. Le concessionnaire y voit le succès de la stratégie restauration du Groupe JOA (renouvellement de carte plus fréquent, augmentation de l'offre groupes, expertise du Groupe sur la gestion de l'offre de restauration).

Les perspectives d'activité de la STTM pour 2026 sont prudentes et soumises à une grande volatilité liée notamment au contexte économique global, ce qui se ressent sur le panier moyen et la fréquentation. Le Casino a réagi dès fin 2025 avec un programme d'investissements visant à soutenir l'attractivité de l'établissement.

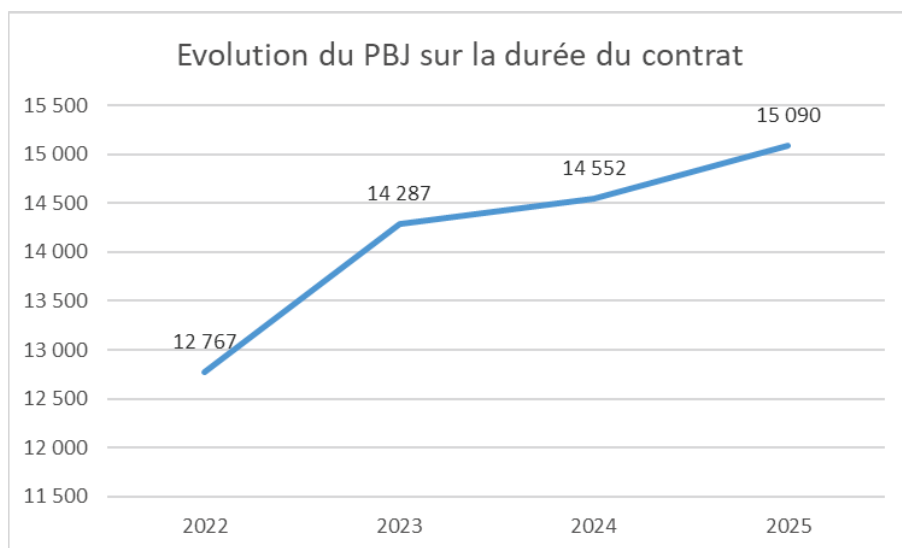
B/ Les jeux

Le Casino offre à sa clientèle un parc de 90 machines à sous (-22 par rapport à N-1, l'espace jeux a été redimensionné), 38 postes de roulette anglaise électronique (34 auparavant) et 7 postes de Black-Jack électronique (idem 2024), ainsi que trois tables de jeux installées (pour cinq autorisées et quatre auparavant) : deux de Black Jack et une de roulette anglaise. Il y a donc, potentiellement, la possibilité d'accroître le nombre de machines installées.

Le Produit Brut des Jeux s'établit à 15 090 k€ en 2025, affichant une hausse 3,7 % par rapport à 2024.

Plus en détail, la hausse est de 5,1 % pour l'activité des machines à sous (12 299 k€ contre 11 700 k€ en 2024 alors que la fréquentation a légèrement baissé) et la baisse est de 2,1 % pour les jeux de table (2 790 k€ contre 2 850 k€ en 2023), alors que la fréquentation a augmenté de + 9%. Il y a donc une évolution des sommes dépensées par les clients.

Le PBJ atteint son niveau le plus élevé sur ces 15 dernières années.



La STTM et le groupe JOA poursuivent l'action menée au plan national pour « un jeu responsable » : par la formation de leur personnel (repérer des addictions, respecter les mesures d'interdictions de jeux), par la sensibilisation de la clientèle (affichage, dispositif spécifique aux jeunes joueurs de poker, limitation volontaire d'accès) et la mise en place de solutions d'accompagnement.

C/ La restauration, le bar

Le restaurant « Le Comptoir » offre une capacité de 90 couverts en salle, complétée par 50 en terrasse.

Le restaurant accueille une clientèle d'affaires à déjeuner et propose des tarifs étudiés pour les banquets. En soirée, la clientèle est plus urbaine, et s'y ajoutent les joueurs du Casino. C'est également un espace privatisable (150 personnes en version cocktail debout).

Le restaurant contribue pour une grande part aux animations du lieu, notamment tel que prévu au cahier de charges, au travers des nombreuses soirées qui ont lieu toute l'année : diners-spectacles, soirées-dansantes, nouvel-an, karaoké, soirée Saint-Valentin, cabarets, soirées gastronomiques...Des événements privés sont également organisés dans la salle multi-activité située à l'étage.

Le bar, doté d'un écran géant pour des animations sportives ou musicales, est situé au centre de l'établissement, avec accès à la terrasse. On y propose notamment cocktails et snacking à toute heure.

D/ Communication, animation

Le Casino conduit une politique de communication intense. Durant l'été 2025, une campagne de mass-média a été mise en place afin de positionner l'établissement comme un lieu de loisirs estival comme pourrait le faire un site touristique.

L'établissement dispose de panneaux de communication longue conservation aux différentes entrées de la ville. Des actions presse, réseaux sociaux et médias numériques sont lancées à chaque événement du Casino.

Le Groupe JOA mène régulièrement des actions de promotion à l'échelle nationale et parallèlement, poursuit sa politique de fidélisation de la clientèle autour de sa carte club JOA.

III. Les conditions d'exécution du service

A/ Le personnel

Aucune modification dans l'organisation du personnel n'est à signaler en 2025. L'effectif moyen est stable et s'élève à 59,1 Equivalent Temps Plein (CDI, CDD, Intermittents et extras) contre 58,8 en 2024.

Le personnel est réparti en 62 % d'hommes et 38 % de femmes, et le Casino présente un score de 100% sur l'égalité de rémunération homme-femme.

Les salariés bénéficient d'un plan de formation spécifique (ex : lutte anti-blanchiment, jeu responsable au quotidien, prévention braquage) avec des mises à jour régulières.

B/ Tarifs et horaires

Le secteur « machine à sous + bar » ouvre à 10 h, et le secteur « tables de jeux + bar » ouvre à 19 h. Les deux secteurs ferment à 3 h du matin ou 4 h les vendredis, samedis et veilles de jours fériés.

Le restaurant « Le Comptoir » est ouvert tous les jours selon les horaires suivants : 12 h / 14 h et 19 h 00 / 21 h (21h30 les vendredis et samedis).

C/ Soutien à des actions touristiques et culturelles

Conformément au cahier de charges et aux dispositions réglementaires, le Casino apporte son soutien à l'effort artistique et à l'attractivité de la ville.

En 2025, ce soutien s'est traduit de la façon suivante :

- animations (spectacles, concerts et animations) en respect du contrat de CSP pour 36 k€
- soutien à des manifestations artistiques (dispositif CIMAQ) tel que prévu au contrat de CSP et en accord avec la Ville de Besançon : 335 K€ répartis entre la Rodia, Scène des musiques actuelles, le Festival International de Musique et le Festival du bitume et des plumes.
- d'autres dépenses (animations jeux gratuits, sponsoring) pour un montant de 97 k€.

Soit un montant global de 469 k€.

D/ Effort social et politique RSE

Le contrat de concession prévoit, en respect de l'article 2 de l'arrêté du 29 octobre 2010, le versement annuel des montants issus des « orphelins » au Centre Communal d'Action Sociale. Ce sont 11 k€ qui ont été versés par la STTM au CCAS de Besançon.

Au titre de ses engagements sociétaux, le Casino a également organisé plusieurs collectes en partenariat avec le Lion's Club (collecte de vêtements et don de matériel informatique pour les étudiants, jouets pour les enfants du CHU), et apporté son soutien par exemple au Rotary club dans le cadre de la journée de la Femme.

Le Groupe JOA a mis en œuvre une politique RSE axée sur 5 piliers : l'éthique et la gouvernance, le capital humain et l'égalité des chances, le développement local (solidarité et lien social, Fondation JOA), l'expérience client responsable, l'environnement et l'énergie. La politique RSE est déclinée par le Groupe JOA sur l'ensemble de ses casinos.

E/ Attestation, rapports techniques

L'autorisation d'exploiter les jeux a été obtenue le 19 octobre 2021 pour une durée de 6 ans à compter du 19 novembre 2021, soit jusqu'au 18 novembre 2027, fin du présent contrat de concession.

Les locaux sont propriétés de la Ville de Besançon et classés en ERP 2^{ème} catégorie de type P. La commission de sécurité du 25 mai 2025 a donné un avis favorable à l'exploitation en présence du public.

Le site est particulièrement sécurisé (vidéo-surveillance, équipe de sécurité...).

La STTM a transmis à la Ville l'ensemble des documents techniques prévus par le contrat de CSP, et aux autorités de tutelle ceux relatifs à la réglementation des jeux.
Des échanges réguliers et des visites de sites ont lieu régulièrement entre la Ville de Besançon et le concessionnaire.

IV. Données économiques

A/ Situation financière du concessionnaire

Le Groupe JOA est le 2^e opérateur de jeux en France avec 33 casinos, 34 restaurants et 44 bars.
Il emploie 2 100 collaborateurs qui accueillent plus de 5 millions de visiteurs par an.

La Société Touristique et Thermale de la Mouillère (STTM), société dédiée au Casino de Besançon, a arrêté ses comptes annuels au 31 octobre 2025.

Ils sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

Le total du bilan s'établit à 4 660 k€.

Le résultat net 2025 est un bénéfice de 1 366 k€.

Les chiffres clés depuis le début du contrat sont les suivants :

Résultat en €	31.10.2025	31.10.2024	31.10.2023	31.10.2022
Total chiffre d'affaires	8 314 186	8 040 018	7 878 595	7 015 781
Total charges d'exploitation	-6 871 183	-6 659 407	-6 657 155	-6 135 586
<i>dont achat alimentation</i>	<i>542 193</i>	<i>506 569</i>	<i>573 346</i>	<i>482 036</i>
<i>dont masse salariale+charges</i>	<i>3 101 367</i>	<i>3 085 807</i>	<i>3 066 660</i>	<i>1 346 478</i>
<i>dont redevance JOA et frais de siège</i>	<i>653 474</i>	<i>620 340</i>	<i>532 401</i>	<i>476 611</i>
<i>dont redevance Ville</i>	<i>335 000</i>	<i>300 000</i>	<i>300 000</i>	<i>300 000</i>
Résultat d'exploitation	1 961 544	1 886 973	1 751 178	1 271 153
Autres produits et charges nets	-77 199	107 968	-150 121	-179 306
Résultat net après impôts	1 365 804	1 488 579	1 071 319	700 889
Fonds propres	2 039 041	2 161 797	1 744 537	1 374 098

Le Groupe JOA opère une centralisation de la trésorerie de l'ensemble de ses casinos : il fait remonter en dividendes à la maison-mère les excédents de ses casinos, afin de mutualiser les ressources pour soutenir ensuite ses établissements les plus en difficultés ou financer des travaux dans les établissements. Ainsi, l'intégralité du résultat 2024 de la STTM est remonté à la société-mère. De ce fait, les ratios financiers du bilan semblent fragiles, mais les engagements du groupe JOA vis-à-vis de la STTM lèvent tout risque sur ce constat.

Le résultat d'exploitation en 2025 est issu de l'activité. Il est satisfaisant, d'autant que le résultat 2024 a bénéficié d'un produit exceptionnel de remboursement d'assurances net de provision de 291 k€.

Toutefois, même si le produit brut des jeux 2025, principale source de recettes, croît de 3,7 %, le résultat net est amoindri par une hausse de la fiscalité.

La hausse des charges de fonctionnement concerne principalement les achats de matières premières pour couvrir la hausse d'activité en restauration, les énergies et les frais de sièges (dépenses liées à la cybersécurité, projet de renouvellement de l'image de marque, évolution du système de paye).

Le montant global des investissements 2025 est de 502 k€, en forte hausse par rapport à 2024, dont 315 k€ pour les machines à sous et les licences liées.

B/ Liens juridico-financiers avec la Ville de Besançon

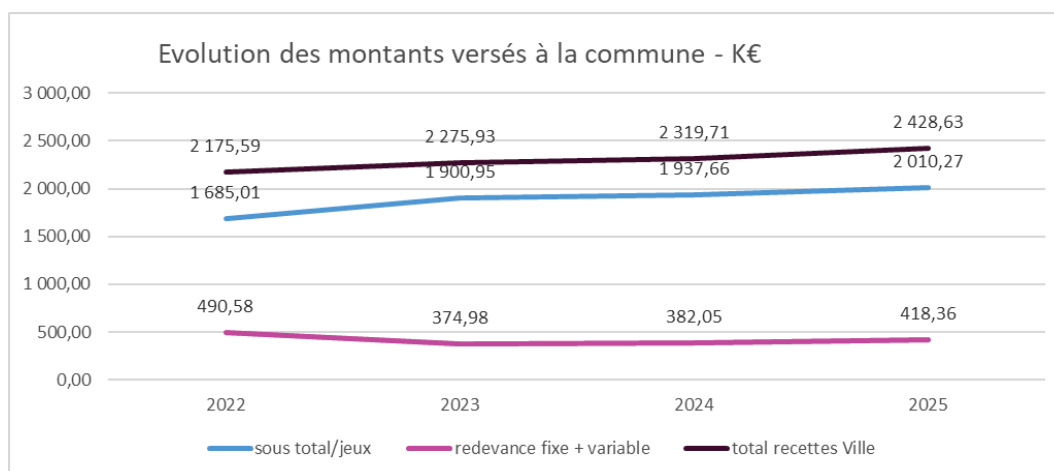
La STTM verse à la Ville de Besançon (directement ou indirectement) une quote-part sur le produit brut des jeux, et une redevance contractuelle (partie fixe et variable).

Au titre de 2025, le montant total ainsi enregistré chez STTM s'établit à 2 429 k€ après ajustement de la part variable de redevance.

Pour rappel, à ce total s'ajoute le soutien aux manifestations artistiques (« CIMAQ ») pour 335 k€ versés directement aux structures partenaires.

L'évolution des versements pour la Ville sur la durée du contrat est la suivante :

hors CIMAQ	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
prelmt communal	1 259,90	1 413,72	1 439,60	1 490,12
reversement de l'Etat	425,11	487,23	498,06	520,15
sous total/jeux	1 685,01	1 900,95	1 937,66	2 010,27
redevance fixe + variable	490,58	374,98	382,05	418,36
total recettes Ville	2 175,59	2 275,93	2 319,71	2 428,63



A l'inverse, la Ville de Besançon a versé à la STTM un abattement fiscal de 70 k€ au titre de 2024.

C/ Obligations contractuelles et règlementaires

La STTM a rempli l'ensemble des obligations contractuelles prévues au contrat de CSP.

Le Conseil Municipal de la Ville de Besançon a été sollicité une fois en 2025 sur le rapport d'activité 2024.

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte du présent rapport relatif à la gestion et l'exploitation du Casino de Besançon par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère dans le cadre de la Concession de Service Public confiée par la Ville de Besançon à cette société.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

L'Adjoint à la citoyenneté, la laïcité, le devoir
de mémoire, la démocratie participative,
la lutte contre les discriminations,
Correspondant défense,
Didier GENDRAUD

D. Gendraud

Document signé électroniquement

Le Maire,
Ludovic FAGAUT

L. FAGAUT

Président de Grand Besançon Métropole.
Document signé électroniquement



Rapport du délégataire



JOUER - OSER - S'AMUSER

JOA

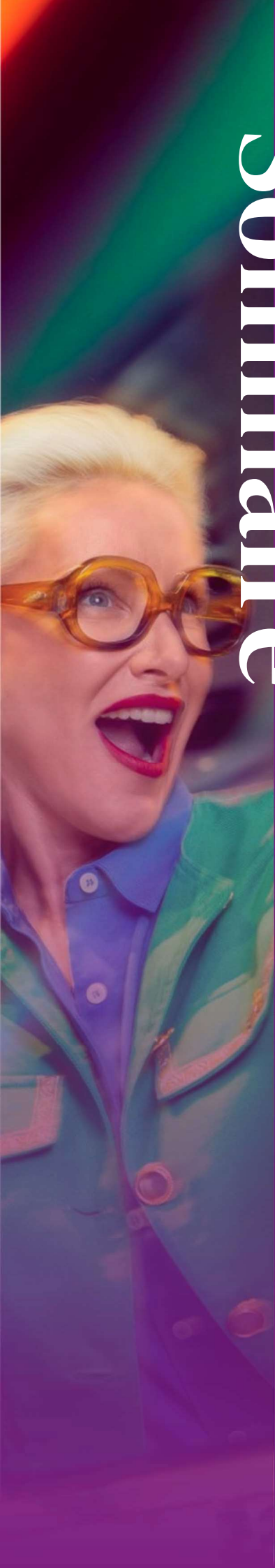
CASINO DE
BESANCON₅

Exercice 2025

2 AVENUE CARNOT 25000 BESANCON

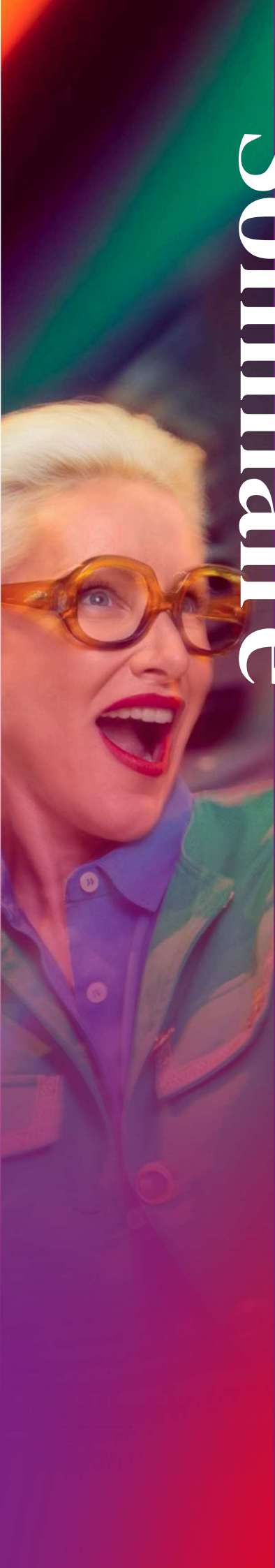
SAS AU CAPITAL DE 612000€

562 820 357 RCS BESANCON



Sommaire

Le mot du président.....	5
Synthèse.....	7
I. Présentation.....	7
I.1. Présentation juridique de la société.....	7
I.2. Cahier des charges et rappel des obligations	8
I.3. Autorisation d'exploiter les jeux	8
II. Données comptables.....	9
II.1. Compte de résultat	9
II.2. Commentaires par rapport à l'exercice précédent	11
II.3. Description des biens	14
II.4. Etat synthétique de la variation de l'immobilier	14
II.5. Investissements.....	14
II.6. Méthodes d'amortissement	14
II.7. Etat des montants versés à la commune	15
II.8. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel	16
II.9. Perspectives pour l'avenir.....	16
III. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE	18
III.1. Prestations aux usagers.....	18
III.2. Information et accueil de la clientèle	19
III.3. Les actions RSE du casino de Besançon.	20
IV. RAPPORT TECHNIQUE	23
IV.1. Locaux	23
IV.2. Réglementation des jeux.....	23



Sommaire

IV.3. Descriptif du personnel	26
IV.4. Effort artistique et contribution au développement touristique de la ville	29
V. RAPPORT FINANCIER	31
V.1. Politique tarifaires - Informations générales	31
V.2. Tarifs appliqués en restauration	31
V.3. Jeux : minimas et dénominations	32
V.4. Autres recettes	32
VI. ANNEXES	34
VI.1. Rapport du commissaire aux comptes...	34
VI.2. Détail des Animations	62
VI.3. Bilan de revue de presse 2025	64
VI.4. Les engagements RSE du groupe JOA....	64
VI.5. Règlement intérieur	75

Le mot du président



Alors que l'économie mondiale a traversé une nouvelle année d'incertitudes, notre groupe a su maintenir le cap et **afficher des résultats solides**.

Ce n'est pas le fruit du hasard : c'est celui de l'engagement de nos équipes, de **la solidité de notre modèle** et de la confiance que nos clients continuent de nous témoigner. Pour tout cela, je veux ici exprimer ma sincère gratitude.

Cette performance s'est construite dans un environnement qui ne nous a pas facilité la tâche. **L'usurpation d'identité des opérateurs de jeux** a atteint un niveau préoccupant, et **l'essor du marché illégal** reste une concurrence déloyale que nous combattons avec constance. Le tout **face à des plateformes qui ferment les yeux** face à ce business lucratif. Ces sujets appellent une vigilance collective et une réponse coordonnée avec les pouvoirs publics — nous y prenons toute notre part en collaboration avec les syndicats professionnels.

Mais c'est vers 2026 et au-delà que notre énergie se tourne aujourd'hui, **et les raisons d'être enthousiastes ne manquent pas**. L'événement qui symbolise le mieux cet élan, c'est sans doute **l'ouverture du casino de Saumur le 26 mars 2026**. Conçu et livré en seulement 18 mois, ce projet établit un nouveau record pour le groupe — et plus largement pour notre secteur. Une prouesse qui témoigne de **la capacité de nos équipes à tenir leurs** engagements, dans les délais et avec l'exigence de qualité qui nous caractérise. Le résultat est à la hauteur de nos espérances : le patrimoine architectural du site a été sublimé, et l'expérience proposée à nos visiteurs est, nous le croyons, à la hauteur de ce cadre d'exception.

En parallèle, **de nombreux projets de rénovation et d'extension sont engagés** sur l'ensemble de notre réseau, avec une même obsession : **proposer une expérience enrichie** et continuer à faire du casino un vrai lieu de vie, de fête et de rencontres. Dans un

monde de plus en plus digital et impersonnel, l'expérience physique et l'ancrage local sont nos atouts les plus précieux — et les plus difficiles à imiter. C'est sur eux que nous construisons notre différence, et c'est ce que nos clients viennent chercher chez nous.

Chaque casino du groupe est bien plus qu'un établissement de jeux : c'est **un acteur économique à part entière, enraciné dans son territoire**. Un employeur direct et indirect qui contribue concrètement à la vie locale, un partenaire des acteurs culturels et touristiques, un animateur du tissu économique qui l'entoure. Cet ancrage, nous y tenons profondément. Il est au cœur de notre identité et de la légitimité de notre mission délégataire.

À l'aube de ces défis, nous abordons l'avenir avec confiance, détermination et ambition, fidèles à nos valeurs et à notre mission. C'est cette vision qui nous porte, et le meilleur reste à venir.

Laurent Lassiaz, Président du Groupe JOA

Synthèse

En 2025, l'activité de notre établissement poursuit sa croissance soutenue sur les activités non-jeux et avec une hausse du produit brut des jeux de 3.7% nettement au-dessus de la performance du marché qui connaît une croissance de son côté +2.9%.

Le trafic reste comme pour le marché un point majeur de suivi et de développement car si le PBJ continue de progresser la fréquentation reste elle globalement atone.

I. Présentation

I.1. Présentation juridique de la société

Présentation de la société

La « SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE DE LA MOUILLERE » est une Société par Actions Simplifiée au capital de 612.000 € ayant son siège social à Besançon (25000) - 2 avenue Carnot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le numéro 562 820 357.

Actionnariat

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la totalité des 4.000 actions soit 100 % du capital et des droits de vote de la « SOCIETE TOURISTIQUE ET THERMALE DE LA MOUILLERE » est détenue par la société JOAGROUPE FINANCE (ex MOLIFLOR), Société par Actions Simplifiée au capital de 16.545.864 €, dont le siège social est à Canet en Roussillon (66140) – 10 Promenade de la Côte Vermeille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan sous le numéro 343 530 978.

La société MOLIFLOR est une filiale de la société JOAGROUPE HOLDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 11.080.577 €, dont le siège social est à Canet en Roussillon (66140) – 10, Promenade de la Côte Vermeille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan sous le numéro 483 883 880.

Direction de la société

La société CASINO DE BESANCON est représentée par son Président, Monsieur Laurent JOURDAIN, et par sa Directrice Générale, Madame Edith IDRIS (également Directrice Responsable). Depuis le 1^{er} juin 2025, Monsieur Maxime DELAITRE occupe le poste de Directeur Général Délégué.

Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes titulaire est la société PricewaterhouseCoopers Audit (63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine).

I.2. Cahier des charges et rappel des obligations

Le Cahier des Charges (concession de Service Public) a été signé entre la Commune et le Casino le 08 juin 2021 pour une durée de 6 ans à compter du 19 novembre 2021 jusqu'au 18 novembre 2027.

Parallèlement, un Bail d'occupation du Casino Municipal a été signé le même jour entre la Commune et le Casino pour la même durée.

Le présent rapport annuel a été établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (articles L3131-5 et R3131-2 à -4) et du contrat de concession de service public.

I.3. Autorisation d'exploiter les jeux

L'autorisation de jeux du Casino a été accordée par arrêté ministériel du 19 octobre 2021 pour une durée de 6 ans allant du 19 novembre 2021 jusqu'au 18 novembre 2027.

Les Jeux autorisés au 31 octobre 2025

- Le Black-Jack
- La Roulette Anglaise
- Les Machines à Sous
- La Roulette Anglaise électronique
- Le Black-Jack électronique

Liste des Membres du Comité de Direction au 31 octobre 2025

- Mme IDRIS Edith, Directrice Responsable
- M. MICHELET Gilles, Directeur des jeux
- M. GUILLEMIN LABORNE André, Membre du Comité de Direction
- M. LEBRUN Julien, Membre du Comité de Direction
- Mme BONFILS Aline, Membre du Comité de Direction
- M. DELAITRE Maxime, Membre du Comité de Direction
- Mme LEFEBVRE Margot, Membre du Comité de Direction

II. Données comptables

II.1. Compte de résultat

	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises	810	503
Production vendue de services	8 313 376	8 039 515
Chiffre d'affaires net	8 314 186	8 040 018
Production stockée et immobilisée		
Subventions d'exploitation	271 117	246 217
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	240 003	237 714
Autres Produits	7 421	22 431
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 832 727	8 546 380
Achats de marchandises		
Autres charges externes	2 395 836	2 252 091
Impôts, taxes et versements assimilés	310 496	303 700
Salaires	2 291 227	2 241 878
Charges sociales	810 140	843 929
Dotations aux amortissements et provisions	467 321	454 069
Autres charges d'exploitation	596 163	563 740
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 871 183	6 659 407
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 961 544	1 886 973
Produits financiers	88 835	104 446
Charges financières	3	10
RESULTAT FINANCIER	88 832	104 437
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 050 376	1 991 410
Produits exceptionnels	29 104	413 167
Charges exceptionnelles	30 412	119 990
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 308	293 177
Participation des salariés aux résultat de l'entreprise	238 205	275 359
Impôts sur les bénéfices	445 059	520 648
RESULTAT NET	1 365 804	1 488 580

Les résultats 2024 sont favorablement impactés par un produit exceptionnel significatif. Le Groupe JOA (via l'ensemble de ses casinos) était en conflit avec son assureur, au sujet de la perte d'exploitation de la période COVID. Suite à une décision de justice du 19/04/2024, les casinos du Groupe JOA ont perçu une indemnité d'assurance.

Ainsi, en juillet 2024, le casino JOA de Besançon a encaissé une indemnité de 387 k€. Compte tenu de l'appel de jugement de l'assureur, une provision pour risque à hauteur de 25% de la somme perçue a été comptabilisée. En effet, un risque de réduction de la somme perçue reste possible en appel. Le casino maintient une offre diversifiée (jeux,

restauration, animations) et une forte politique RSE (jeu responsable, environnement ...), tout en cherchant à innover pour dynamiser son attractivité.

Enfin, au regard du démarrage difficile de l'exercice 2026 et du contexte géopolitique très incertain il est très complexe de se projeter mais nous mettons comme chaque année tout en œuvre pour développer nos actions visant à l'attractivité de l'établissement au sein de la commune mais aussi en termes d'investissement et de dynamique commerciale pour poursuivre le développement de l'activité.

L'établissement des comptes annuels est réalisé selon les méthodes définies par le règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable, homologué par arrêté du 22 juin 1999.

Principes analytiques de construction du compte de résultat et principes de répartition des frais généraux et des frais de structure

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises en France. Les méthodes analytiques appliquées par la comptabilité du Casino lui permettent d'identifier le résultat de ses différents départements.

Le rapport d'activité et le rapport comptable présentent les résultats 2025 des activités du périmètre de la Délégation de Service Public.

II.2. Commentaires par rapport à l'exercice précédent

Evolution du chiffre d'affaires net

CHIFFRE D'AFFAIRES NET (en €)			
Activité	2025	2024	Évolution
Produit brut des jeux de table	2 790 575	2 850 792	-2,1%
Produit brut machines à sous	12 299 916	11 700 767	5,1%
Total produit brut jeux	15 090 491	14 551 559	3,7%
Prélèvements	7 901 767	7 561 559	4,5%
Total chiffre d'affaires jeux	7 188 724	6 990 000	2,8%
Bar / Bar de nuit	328 151	309 435	6,0%
Discothèque			0,0%
Restaurant	755 066	696 195	8,5%
Autres	42 245	44 388	-4,8%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	8 314 186	8 040 018	3,4%

Après une saison 2024 en croissance, le casino poursuit sa dynamique et voit son activité principale, les jeux, croître de 3.7%. La hausse de la fiscalité (+0.7 point de CSG à compter de juillet 2025 et le mix produit (fiscalité plus importante sur le produit brut machines à sous que sur le produit jeux de table) alourdit le montant des prélèvements sur le produit brut des jeux de 4.5% ce qui implique une croissance nette de l'activité « casino » de 2.8%.

Au cumul de la saison, le casino a accueilli 171 658 clients soit 1523 clients de moins que l'année précédente. Cette tendance baissière s'est particulièrement observée à compter du second semestre de l'année 2025. Les difficultés connues et partagées sur l'accessibilité ainsi que l'absence d'espaces de stationnement gratuit et sécurisé, sont plus que jamais de véritables freins à la compétitivité du casino.

Les autres activités liées à la restauration voient également leur chiffre d'affaires augmenter. Le chiffre d'affaires autre, en baisse, n'est pas significatif.

Focus restauration

Au niveau du restaurant, la croissance s'explique par la hausse de 8.8% du nombre de couverts payants. L'apport de l'expertise du groupe JOA couplé au renouvellement de la carte à chaque saison et la capacité à accueillir des groupes de grande taille tous les jours font de notre établissement un lieu de restauration à proximité du centre-ville et des activités touristiques.

Au bar, la hausse de 0.10€ du panier moyen soit 6% permet d'expliquer cette croissance de chiffre d'affaires. Le développement de l'offre snacking à toute heure a permis de développer ce point de vente.

L'activité commerciale B2B répond toujours aux appels entrants et aux demandes régulières des entreprises et des associations pour l'organisation de tous types d'événements dans nos différents espaces.

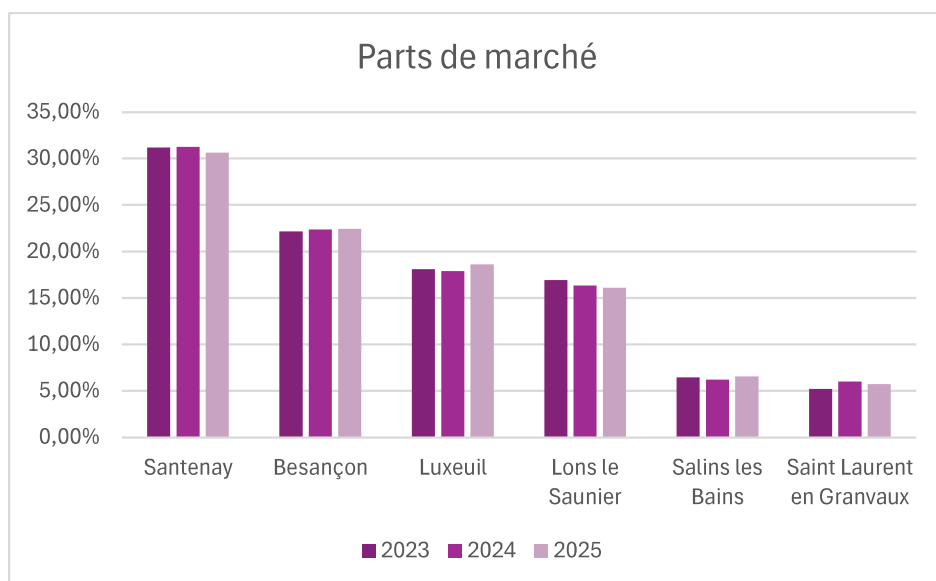
Analyse du produit brut

PRODUIT BRUT (en €)			
Activité	2025	2024	Évolution
Total Machines à sous	12 299 916	11 700 767	5.1%
Roulette Anglaise	78 298	222 852	-64.9%
Black Jack	718 010	699 789	2.6%
Roulette Anglaise Electronique	1 668 111	1 640 796	1.7%
Black Jack Electronique	326 157	287 355	13.5%
Total Jeux de tables	2 790 575	2 850 792	-2.1%
TOTAL PRODUIT BRUT	15 090 491	14 551 559	3.7%

Afin de poursuivre la croissance dans nos salles des jeux et notamment à travers le PBJ machines à sous, nous avons grâce au support du groupe JOA et de ses experts Jeux, mis en place une stratégie forte d'investissement dès le début de la saison avec l'acquisition de concepts inédits très appréciés des joueurs et ceci dès le 04 novembre 2024.

La roulette anglaise électronique, suite à des problématiques techniques, a vu son évolution ralentir mais l'acquisition d'une nouvelle roulette de type ALFASTREET en août 2025 a permis de relancer le dynamisme de ce produit.

Enfin, la décroissance sur les jeux de table est, en partie, la conséquence des difficultés recrutement connues lors des années précédentes. L'équipe, jeune, doit accumuler de l'expérience pour donner davantage de rythme aux parties face à une clientèle demandant une attention particulière.



Détail par nature de dépenses

Activité	2025	2024	Evolution
Personnel	3 101 367	3 085 807	0.5%
Fonctionnement	2 731 781	2 586 796	5.6%
Entretien et réparations	152 353	156 344	-2.6%
Locations immobilières	418 361	376 390	11.2%
Amortissements et provisions	467 321	454 070	2.9%
TOTAL DEPENSES	6 871 183	6 659 407	3.2%

L'effectif du casino est constitué de 59.1 personnes au 31 octobre 2025. Le turn-over impacte moins l'organisation avec une stabilisation des effectifs notamment dans le secteur des jeux. Le secteur de la restauration connaît toujours des mouvements mais les difficultés de recrutement sont moins complexes que lors de la sortie de période post-COVID.

La hausse des charges de fonctionnement concerne principalement les achats de matières premières pour couvrir la hausse d'activité en restauration, les énergies et les frais de sièges (dépenses liées à la cybersécurité, projet de renouvellement de l'image de marque, évolution du système de paye et les travaux concernant le changement de CRM qui permettra de développer plus encore l'efficacité de notre Club de Fidélité JOA. .

II.3. Description des biens

L'activité de casino est exploitée dans des locaux situés 2 avenue Carnot 25000 BESANCON.

Ces locaux appartiennent à la Commune de BESANCON.

II.4. Etat synthétique de la variation de l'immobilier

Nature	Base 2024	Augmentations	Diminutions	Base 2025
Immobilisations incorporelles	688 354	122 814	124 074	687 094
Terrain				0
Constructions	459 709			459 709
Installations techniques, matériel et c	3 998 719	367 552	513 158	3 853 113
Autres immobilisations corporelles	1 300 139	11 829	1 129	1 310 839
Immobilisations en cours				0
TOTAL	6446921	502195	638361	6310755

II.5. Investissements

Les principaux investissements nouveaux de l'exercice se décomposent comme suit :

315	Machines à Sous et licences
162	Jeux tables Electroniques/ Traditionnels
0	Bar des Sports (installation, mobilier et matériel)
0	Patio fumeur (étanchéité toit + facade)
12	Matériel exploitation Restauration-Bar
5	Mises aux normes Etablissement (dont incendie)
9	Informatique/ Vidéosurveillance (PC, Wifi, Câblage, caméras)
502.2 Investissements 2025	

Comme chaque année nos investissements restent très soutenus particulièrement sur le secteur des jeux pour garantir la meilleure compétitivité.

II.6. Méthodes d'amortissement

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition historique. Les éléments incorporels qui ont une valeur inférieure à la valeur recouvrable sont dépréciés.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans ; les fonds de commerce ne sont pas amortis.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévisionnelle :

Ligne	Durée
Construction	10 à 80 ans
Agencements et aménagements	5 à 30 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Machine à sous	4 à 8 ans

Les machines à sous font l'objet d'un amortissement linéaire d'une durée de 4 à 8 ans selon leurs types.

II.7. Etat des montants versés à la commune

Nature	Montant
Prélèvement communal	1 490 119
Reversement Etat / Commune	520 153
Contribution Animation	335 000
Loyer	418 361
Orphelins	11 003
TOTAL	2 774 636

II.8. Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel

Sans objet.

II.9. Perspectives pour l'avenir

Notre cible stratégique est de maintenir un parc machines à sous attractif et permettre un meilleur confort de jeux pour les clients et ainsi un accompagnement facilité pour les équipes. Le choix des produits en lien avec la Direction des Jeux du groupe JOA se fera en fonction d'opportunités mais aussi en fonction des négociations avantageuses et stratégiques que le groupe peut permettre.

Pour notre clientèle jeux traditionnels, segment en légère décroissance sur la saison 2025, un focus serait fait pour intégrer davantage cette clientèle dans les grands jeux saisonniers. Par ailleurs, un réaménagement d'un espace premium dans la verrière devrait permettre de répondre à une montée en gamme attendue par une cible de clientèle.

Enfin, sur l'environnement des jeux traditionnels électroniques, l'objectif est de mettre en avant la nouvelle Roulette Anglaise « AlphaStreet » acquise lors du dernier trimestre de la saison 2025, avec une communication digitale renforcée et des visuels attractifs. Cette communication devra être adaptée et non sollicitante au public jeune plus fragile, centrée sur les nouveautés, l'innovation et l'évènementiel. Une étude sur l'ajout d'un second Black Jack électronique sera réalisée au début de la saison, la difficulté étant le manque d'espace pour faire évoluer cette segmentation en plein essor.

Au niveau de la restauration, l'objectif restera d'adapter la carte pour maintenir un coût nourriture maîtrisé en ajustant si nécessaire les tarifs pour contenir l'inflation des matières premières. Heureusement, la mercuriale d'achat mis à disposition par le groupe JOA est un relais très efficace pour sécuriser ce point. La carte continuera d'évoluer chaque saison et donnera de plus en plus la part belle aux produits bio et aux produits-locaux.

La mise en place d'offres attractives permettra de renforcer le taux de remplissage en semaine et de valoriser le panier moyen le week-end.

Depuis le démarrage de la saison 2026, le marché est extrêmement volatile avec un impact négatif marqué sur le produit brut des machines à sous. En effet le contexte économique morose se ressent sur la fréquentation et sur le panier moyen. Afin de réagir au plus vite le casino a lancé une vague d'investissements conséquents sur le produit :

- en décembre 2025 avec l'acquisition de 3 MAS « Spooky Link »
- dès les premiers jours de mars avec l'acquisition de 3 MAS « Money GONG » puis un nouveau à la fin du mois de mars avec la mise en place du concept « LION LINK » entre autres
- augmentation du parc de jeux traditionnels électronique avec l'acquisition en mars 2026 d'un second Black Jack Electronique

Par ailleurs, nous rappelons que la loi de Finance 2025 a prévu une réévaluation à la hausse de la CSG (de +0.7 point à compter du 1^{er} juillet 2025). Cette croissance de 11.2% à 11.9% du produit brut de jeux taxables aura un impact négatif d'environ cinquante mille euros sur la saison 2026.

III. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

III.1. Prestations aux usagers

Le Casino JOA de Besançon offre à sa clientèle :

- **90 machines à sous**

Ouverture tous les jours de 10h00 à 3h00 et 4h00 les vendredis et samedis et veille de jours fériés

- **Les Jeux de tables suivants :**

Ouverture tous les jours de 19h00 à 03h00 et de 19h à 04h00 les vendredis et samedis et veille de jours fériés

- Deux table de Black Jack
- Une table de Roulette Anglaise

Ouverture tous les jours de 10h00 à 3h00 et 4h00 les vendredis et samedis

- Quatre Roulettes Anglaises électroniques avec un total de 38 postes
- Un Black Jack électronique de 7 postes

- **Un restaurant d'une capacité de 90 couverts**

D'une capacité de 90 couverts en salle, complétée par 50 en terrasse, le Comptoir bénéficie d'une forte image dans notre ville.

Il accueille une clientèle d'affaires à déjeuner et propose des tarifs étudiés pour les banquets. En soirée, la clientèle est plus urbaine, à laquelle s'ajoutent des joueurs du Casino.

Il devient également un espace original pour des entreprises locales souhaitant organiser des soirées à thème : apéro 'entrepreneurs, remise de prix, présentation nouveaux produits, repas clientèle, etc. Ainsi sa capacité d'accueil en version « banquet » peut passer à 100 personnes assises en intérieur et en version « cocktail » à 150 personnes debout.

Le restaurant contribue pour une grande partie aux animations organisées par le Casino au travers des nombreuses soirées qui y ont lieu tout au long de l'année : Dîners – Concerts, Nouvel An, Saint Valentin... Une programmation artistique s'inscrivant comme un bon complément d'offre « loisir » à la clientèle et conférant à l'endroit une atmosphère de détente et de convivialité inégalée.

Le restaurant est ouvert chaque jour de 12h à 14h et de 19h00 à 21h00 (21h30 les vendredis et samedis).

- **Le bar des Machines à sous et sa terrasse**

Doté d'un écran géant pour diffuser les événements sportifs ou clips musicaux, le bar offre un espace chaleureux et confortable avec la possibilité d'y accéder directement par le restaurant à toute heure. Il propose tous les jours des formules adaptées de cocktails et un service snacking et plats chauds toute la journée et jusqu'à la fermeture du Casino.

- **Une salle « multi-activités » à l'étage**

Compte-tenu des derniers aménagements et de l'exploitation des jeux de table au rez de chaussée, ce point de vente est exploité ponctuellement pour la clientèle privatisant la salle de l'étage pour y organiser différents types d'évènements (séminaire, cocktail privé, animations jeux de société ...). Il est évident que l'espace restreint ne permet pas la mise en place d'animations et de manifestations d'envergure mais cet espace reste un bon relais complémentaire.

III.2. Information et accueil de la clientèle

Nombre d'entrées sur l'exercice 2025

Entrées / cts	
Machines à Sous	171658
Jeux de Table	15922
Restaurant	27775

Amélioration globale du service

L'ADN du casino JOA de Besançon reste son esprit familial et sa proximité avec sa clientèle, il s'agit d'un casino à taille humaine. Il a le souci permanent de créer la différence vis-à-vis de la concurrence et de proposer une qualité de service inégalable.

La pluriactivité de ses offres est un vrai pôle de divertissement et de vie sur la commune de Besançon. Il se différencie notamment par la qualité de son accueil et de ses équipes démontrant au quotidien les valeurs du groupe JOA, l'Audace, la Convivialité, et la Confiance.

Une dynamique d'animations récurrentes est déployée, créant des rendez-vous incontournables à Besançon pour notre clientèle.

Le bar et la restauration sont des lieux accessibles pour toute la famille, petits et grands peuvent profiter de ces espaces ainsi que pour la clientèle d'affaire. La terrasse en été un un réel atout pour notre établissement et offre un espace verdoyant au cœur de la ville.

Le bar et la restauration ont chacun, une carte variée et attractive permettant de satisfaire plusieurs segments de clientèle.

Campagne d'information

Le Casino JOA de Besançon a opté pour une politique de communication intense et de conquête en 2024-2025. Une campagne mass-média a été privilégiée durant l'été 2025 afin de se positionner en lieu de loisir estival comme pourrait le faire un parc d'attraction ou autre lieu touristique.

Des actions presse, réseaux sociaux, médias numériques sont menées à chaque événements du casino, animations, opérations commerciales ou jeux destinés au grand public.

Les panneaux d'affichage Longue Conservation aux entrées de ville de Besançon ont été conservés.

Mesure de la qualité de service

L'ensemble des activités sont évaluées au quotidien à travers les réseaux sociaux mais aussi avec le calcul de la E-réputation à travers la plateforme CUSTOMER ALLIANCE.

III.3. Les actions RSE du casino de Besançon

Quelques chiffres clés de l'année écoulée

Au casino JOA de Besançon, ce sont sur l'exercice écoulé :

- L'ensemble des salariés ont suivi le module de sensibilisation e-learning jeu responsable,
- 3 salariés qui ont suivi le module expertise afin de rejoindre l'équipe des "Coachs Mission Responsable".

Thème SOCIAL

- Amélioration de l'ergonomie des postes de travail : le casino JOA de Besançon reste acteur de l'amélioration des conditions de travail de ses équipes, quels que soient les secteurs d'activité concernés.
- Promotion des mobilités douces : le Casino met à disposition de ses clients un parking pour les trottinettes ; en 2025, il aménage également un espace clos « mobilités douces » sécurisé destiné aux collaborateurs équipés de trottinettes ou vélos électriques

- Nouveau mode de recrutement : depuis 2024 le casino propose avec le soutien de France Travail de recruter les candidats à l'aide de la méthode MRS (méthode de recrutement par simulation). Ce dispositif permet de toucher plus de candidat et faire connaître les métiers du casino.
- Marque Employeur : avec le Groupe JOA, le casino a participé à la création d'une « Marque Employeur » : une démarche structurante engagée avec l'agence RecOps afin de garantir l'attractivité de notre entreprise et de fidéliser nos talents.
- Le Casino a organisé deux journées « cohésion » pour ses équipes et la clôture de la journée s'est déroulée sur la terrasse de notre partenaire, La Rodia, pour profiter de ses escales musicales

Thème CLIENTS

- Dispositif Alcool Responsable : « SAM », éthylotests jetables...l'alcool et le jeu responsables restent au centre des priorités de l'établissement. Dans le cadre des cadeaux offerts aux clients, en partenariat avec l'hôtel MERCURE, de nombreuses nuitées sont offertes pour permettre aux clients premium ayant profiter de leur soirée de ne pas reprendre leur véhicule et prolonger leur séjour en ville.

Thème ENVIRONNEMENTAL

- Réduction de la pollution lumineuse : comme l'an dernier, extinction des enseignes à la fermeture du casino et adaptation des lumières en façade selon les saisons.
- Huiles Usagées – Bio-déchets alimentaires : maintien du système de collecte des huiles alimentaires (entreprise QUADRA) et des bio-déchets (entreprise TRIVIAL COMPOST) en partenariat avec des entreprises spécialisées dans le recyclage, pour une transformation responsable,
- Piles et Batteries : bacs de collecte installés pour les piles et batteries usagées ; elles sont ensuite acheminées vers des centres de recyclage agréés, garantissant leur traitement dans le respect de l'environnement,
- Cartouches d'Encre : programme de récupération des cartouches d'encre vides, en collaboration des organismes de recyclage (LVL), pour réduire l'impact environnemental et promouvoir l'économie circulaire.

Thème SOCIÉTAL

- Soutien au Lion's club Lumières en organisant plusieurs évènements
 - une collecte de vêtements pour les étudiants bisontins (200 kg de vêtements collectés)
 - une collecte de jouets à l'approche de Noël 2025 pour les enfants du CHU de Besançon.
 - Un don de matériel informatique (20 unités centrales, 12 écrans et divers accessoires) pour les étudiants bisontins.
- Soutien à l'Office de Tourisme en proposant des cartes cadeaux « Bezak Kdo » lors des soirées loto (690€ TTC sur la saison) et reprise des échanges pour entre autres organiser à nouveaux des visites guidées pour découvrir les vitraux du casino.
- Soutien au Rotary Club BESANCON UTINAM en participant à l'achat de 350 roses dans le cadre de la journée de la femme 2025. Une partie des bénéfices de cette opération servira au financement d'un salon bien-être à la MAISON DES FAMILLES DE FRANCHE-COMTE
- Animations culturelles / concerts organisés dans le casino : prévus par le cahier des charges de la Délégation de Service Public, le montant total engagé s'élève à 36298 € en 2025.
- Co-organisation de Manifestations Artistiques de Qualité sur le territoire communal : dans le cadre du cahier des charges le casino travaille avec la RODIA, le Festival International de Musique Classique et l'association du Goudron et des Plumes pour un total de 335000€.
- Sponsoring sportif - autre : au-delà de sa contribution au fonctionnement du club de Basket bisontin BESAC (sponsoring, éducation sur présentation du billet et cadeaux pour les jeux organisés lors des matchs à domicile). Le casino s'associe également au Festival Drôlement Bien pour poursuivre le développement de ce rendez-vous d'humour et organise chaque année la soirée de lancement du festival. Enfin le Casino propose à de nombreux partenaires (Livres dans la Boucle, coupe du monde cyclotourisme, ...) des tarifs préférentiels pour la restauration lors de leurs évènements.

IV. RAPPORT TECHNIQUE

IV.1. Locaux

L'établissement respecte strictement la réglementation des jeux dépendant du Ministère de l'Intérieur et les normes de sécurité exigées par les textes relatifs aux Etablissements recevant du Public (ERP).

Le Casino est classé en ERP 2eme catégorie de type P avec des sous activités type N.

La commission de sécurité du 13 Mai 2025 a donné un avis favorable à l'exploitation en présence du public. Toutes les prescriptions et observations ont été levées.

Réglementation des Jeux

- 7 membres du comité de direction sont responsables de l'application de la réglementation des jeux au sein du Casino JOA de Besançon
- Le bâtiment est doté d'un système de biométrie pour l'encadrement. A l'embauche de chaque salarié nous lui remettons un badge lui permettant d'entrer dans le bâtiment et de circuler avec des accès limités en fonction de son poste.
- Le personnel ayant contracté un contrat dans l'entreprise, ne peuvent pas prendre part aux jeux durant les 6 mois suivant la fin de leur contrat.
- Le casino se ferme de manière hermétique afin d'assurer les opérations de comptés. La salle des coffres a aussi un accès sécurisé et limité aussi bien pour les équipes que pour les transferts de fonds.
- Nous disposons de 83 caméras intérieures et 9 caméras extérieures de vidéo-surveillance qui enregistrent les images jusqu'à 28 jours selon les emplacements et la réglementation.
- Notre équipe sécurité représentait 7 agents au 31 octobre 2025, permettant d'assurer le contrôle aux entrées, la surveillance des espaces (salle de jeux et espaces de restauration, entrées, ...). Notre équipe de sécurité est constituée de contrôleurs aux entrées en charge de la vérification des pièces d'identité. Nos équipes disposent de certification allant du SSIAP1 au SSIAP 3.

IV.2. Réglementation des jeux

Le Casino JOA de Besançon respecte scrupuleusement la réglementation des jeux en vigueur, en particulier en ce qui concerne :

Le contrôle de l'accès des interdits de jeux et des mineurs,

La stricte application des règles des jeux proposés et les affichages obligatoires,

La tenue réglementaire des registres officiels afférents à l'activité,

Les déclarations administratives mensuelles, annuelles et périodiques aux autorités de tutelle,

Les règles concernant les effectifs à pourvoir dans le cadre de la réglementation des jeux.

L'équipe du Comité de Direction et plus particulièrement les Membres du Comité de Direction sont garant de la sincérité et de la régularité des jeux. Ils appliquent les procédures légales liées à la réglementation des jeux (arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos).

Chaque salarié reçoit, lors de la signature de son contrat de travail, une copie du règlement intérieur ainsi qu'un détail de ses fonctions et obligations au sein de l'entreprise.

Les clients et l'ensemble du personnel sont informés de la présence d'un système de vidéo-surveillance déclaré en Préfecture (arrêté préfectoral du 30 septembre 2025) dont les images peuvent être saisies par les services compétents par réquisition judiciaire.

A ce jour, il apparaît 124 personnes interdites d'accès au Casino pour des durées minimum de 3 mois pouvant aller jusqu'à 12 mois. Les faits principaux de celles-ci sont les états d'ébriété pouvant troubler l'ordre des jeux, les tentatives de tricherie, de vols et les demandes volontaire de la part des clients. A plusieurs reprises, le service des courses et jeux de Besançon a saisi des images vidéo. Il est également informé des motifs de l'exclusion des joueurs qui lui sont fournis avec une copie des pièces d'identité des personnes concernées et un rapport détaillé de chaque incident.

Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Chez JOA nous avons conscience que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est de la responsabilité de chacun.

Des programmes de formation spécifiques, des procédures de détection de comportements délictueux et des procédures d'alerte sont en place dans chaque établissement du groupe. Chaque process a été établi en fonction de la cartographie des risques de l'établissement au regard notamment de son emplacement géographique, de son offre de jeux et de son environnement direct. La sensibilisation du personnel est primordiale pour contrer ce fléau. Chaque salarié dispose des outils nécessaires pour, en fonction de son niveau de responsabilités, assurer la mission qui lui incombe sur le sujet.

Cette année l'ensemble des collaborateurs possédant un agrément ministériel d'employé de jeu ont été formés lors de sessions spécifiques à leurs métiers.

Dispositif de prévention de l'abus de jeu

La formation du personnel constitue l'élément central de la politique de jeu responsable définie par JOA.

Elle est dispensée à travers 2 modules :

- Le module « sensibilisation » est suivi par l'ensemble du personnel en contact avec la clientèle,
- Le module « expertise » qui permet aux directeurs et membres du comité de direction de tous les Casinos JOA de disposer des outils nécessaires pour apporter un appui à des joueurs en difficulté et les orienter en connaissance de cause sur les aides existantes, notamment la ligne d'assistance téléphonique « Misez sur Vous ».

Au Casino JOA de Besançon, 63 salariés en 2025 qui ont suivi le module « sensibilisation » et 3 cadres le module « coach » en 2025.

Chaque nouveau salarié est formé dans les 90 jours de son arrivée. La formation est dispensée depuis juillet 2024, en e-learning, via une plateforme interne.

Cette même plateforme propose à chaque salarié, les formations en ligne suivantes :

- Lutte anticorruption
- RGPD
- Cybercriminalité
- Sensibilisation au jeu responsable

Ce dispositif est complété par un programme d'accompagnement des joueurs avec notamment :

- La diffusion de fascicules d'information,
- La mise à disposition sur le site web « joa.fr » d'une page d'information et d'un autotest interactif qui permet au joueur, à travers un certain nombre de questions, d'évaluer ses rapports avec le jeu,
- La mise en place d'une ligne d'assistance téléphonique gratuite « Misez sur Vous » destinée aux clients en difficulté et/ou à leurs proches. Cette ligne est gérée par l'Institut du Jeu excessif et financée par le groupe JOA,
- Ou encore l'accès au site d'information : www.infos-jeux-argent.com, financé par la Fondation JOA. Il est construit comme une bibliothèque d'informations

et de conseils avec un rappel des étapes incontournables à respecter, un répertoire d'adresses Santé ; il est destiné non seulement aux joueurs mais également à leur entourage.

IV.3. Descriptif du personnel

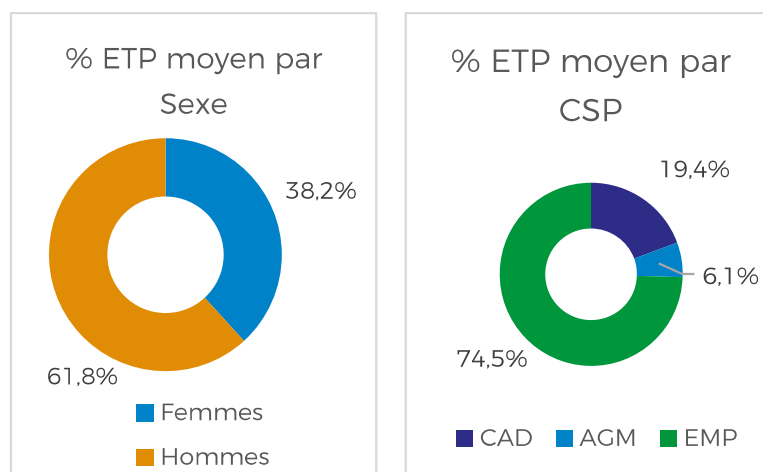
Evolution des effectifs (ETP Légaux au 31 octobre de chaque année : CDI et CDD inclus)

Activité	2025	2024
Machines à sous	23.85	25.65
Jeux de Table	8.77	8.94
Restauration	19.2	16.4
Autres	7.27	7
TOTAL	59.1	58

Aucune modification dans l'organisation du personnel n'a eu lieu en 2025.

Au 31 octobre 2025, la proportion d'hommes est de 62% contre 38% de femmes. Ce pourcentage reste stable depuis plusieurs années. Comme chaque année, le casino présente l'index de rémunération égalité professionnelle. En 2025, la présentation a eu lieu lors du CSE du 18 février. Avec un score de 100 sur 100, le casino ne présente aucun écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

L'encadrement représente un quart du personnel. Deux promotions internes ont permis à des employés du casino d'évoluer vers la catégorie « agent de maîtrise ». La publication et la diffusion chaque mois du « JOAJOB » permet aux employés de connaître les opportunités au sein du casino et du groupe. Cette politique d'évolution est accompagnée à travers différents dispositifs d'aide à la mobilité (prime de 1000€, prise en charge des frais de déménagement).



La formation du personnel

Les formations suivantes ont été suivies pour l'année 2025 :

Formation Lutte anti-blanchiment : 20 stagiaires

Formation Alcool Responsable : 19 stagiaires

Formation Jeu Responsable au quotidien : 63 stagiaires et 3 stagiaires ont suivis le module Coach Jeu Responsable

Formation Compliance & RGPD : 69 stagiaires

Formation cybersécurité : 19 stagiaires

Formation au nouvel outil de saisie des temps (DGE) : 31 stagiaires

Formation Prévention et gestion du vol à main armée / Braquage : 15 stagiaires

Formation Hygiène & sécurité des aliments : 10 stagiaires

Formation Retraite : 11 stagiaires

Formation SSIAP : 2 stagiaires

Formation Management : 1 stagiaire

Politique Sociale

Le Casino JOA de Besançon continue d'appliquer la politique salariale construite ces dernières années visant à :

- favoriser la revalorisation des plus bas salaires,
- reconnaître et valoriser les facteurs de risques professionnels en lien avec la « pénibilité » au travail et plus spécifiquement le travail de nuit,

- privilégier des mesures pérennes dans le temps, non éphémères et génératrices de droits sociaux,
- accroître l'attractivité de nos métiers et retenir nos talents dans un marché général de l'emploi sous tension, et ce de manière plus accrue encore dans notre secteur d'activité.

De plus, et comme chaque année selon le calendrier habituel, des augmentations collectives sont conclues à l'issue des négociations annuelles obligatoires (NAO).

Ainsi, l'augmentation moyenne de rémunération proposée, s'établit à +2.5% en 2025. Pour les employés et à +1.43% en 2025 pour les cadres.

IV.4. Effort artistique et contribution au développement touristique de la ville

Conformément au Cahier des Charges, le CASINO JOA de BESANCON contribue au développement culturel de la Ville de Besançon à travers l'organisation de divers spectacles et animations régulières de toute nature au sein du Casino. Le détail des animations du Casino JOA de Besançon est présenté en annexe.

Animations internes au titre du cahier des charges	
Spectacles, concerts	31 722 €
Animations dansantes (thés, repas dansants)	4 575 €
Expositions artistiques	0 €
Autres (Valorisation des dates mairie – salle de spectacle)	0 €
Sous-total	36 298 €
Animations internes hors cahier des charges	
Spectacles, concerts	0 €
Animations dansantes (thés, repas dansants)	0 €
Expositions artistiques	0 €
Autres Frais de communication (frais d'imprimerie market, annonce et insertions presse, achat espace pub radio)	9 987 €
Sous-total	9 987 €
Animations externes au titre du cahier des charges	
Partenariat	0 €
Sponsoring (associations, clubs sportifs, grands événements)	0 €
Participation à la vie communale	335 000 €
Participation à l'office du tourisme	0 €
Sous-total	335 000 €
Animations externes hors cahier des charges	
Partenariat	0 €
Sponsoring (associations, clubs sportifs, grands événements)	9 680 €
Participation à la vie communale	0 €
Participation à l'office du tourisme	187,4 €
Sous-total	9 867,40 €
Animations externes hors cahier des charges	
Animations jeux gratuits	87 914 €
Dépenses de communication (hors spectacles et concerts)	8 278 €
Sous-total	96 192 €
TOTAL DES DEPENSES	487 344 €

V. RAPPORT FINANCIER

V.1. Politique tarifaires - Informations générales

Les tarifs n'ont pas évolué de façon à rester compétitifs malgré :

- L'inflation,
- de l'évolution de la concurrence au niveau local,
- du prix d'achat des matières premières,
- de la fiscalité.

V.2. Tarifs appliqués en restauration

Tarifs des consommations (TTC service compris)

Produit	Tarif 2025	Tarif 2024
Café	2,50 €	2,50 €
Jus de fruit	5,00 €	5,00 €
Soda	5,00 €	5,00 €
Eaux minérales (¼ l.)	6,00 €	6,00 €
Apéritifs	de 5€ à 12€	de 5€ à 12€
Apéritif anisé	5,00 €	5,00 €
Bière	de 5,5€ à 9€	de 5,5€ à 9€
Champagne	11,50 €	11,50 €

Tarifs de la restauration (TTC service compris)

Produit	Tarif 2025	Tarif 2024
Plat du jour	14,00 €	14,00 €
Entrées	de 10€ à 12€	de 11€ à 15€
Viandes	de 18€ à 21€	de 19€ à 23€
Poissons	de 18€ à 20€	de 20 à 23€

Desserts	de 3€ à 10€	de 3 à 10€
Eaux minérales (1l.)	6,00 €	7,00 €
Vins (75 cl.)	de 19€ à 50€	de 19€ à 45€
Champagne	de 62€ à 92€	de 65€ à 92€

V.3. Jeux : minimas et dénominations

Jeux	Minimum des mises
Blackjack	5 €
Blackjack Electronique	2 €
Roulette Anglaise	2 €
Roulette Anglaise Electronique	1 €
Machines à sous	de 0.01 € à 2 €

V.4. Autres recettes

Le casino perçoit également des commissions liées à la convention concernant l'implantation de 2 automates de dépôts de billets valorisés recyclant. Enfin, le casino perçoit quelques locations de salle dans le cadre d'évènements privatisant le restaurant ou la salle multi-activités.



JOUER - OSER - S'AMUSER